



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU CONGO AU NORD-KIVU

ATELIER NATIONAL : Quelle implication des OP dans les achats institutionnels des produits agricoles des paysans ?



RAPPORT FINAL

Goma, les 03 et 04 août 2015

Avec le soutien de la Wallonie et de l'Union Européenne.

Avec
le soutien de la



Wallonie



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
Mot d'introduction du président de la FOPAC NK	3
I. Présentation de l'atelier	4
i. Contexte.....	4
ii. Objectifs de l'atelier	5
II. Résultats de l'atelier	7
i. Déclaration de Goma	7
III. Déroulement des travaux	9
i. Cérémonie d'ouverture.....	9
ii. Les exposés	10
Les marchés publics des produits agricoles en RDC	10
Expériences des organisations paysannes et des institutions publiques	12
Exemple du PAM- P4P	15
Résultats des travaux en carrefours.	18
iii. Cérémonie de clôture	23
IV. Conclusions.....	25
V. Annexes	26
i. Annexe 1 : Liste des participants	26
ii. Annexe 2 : préparation des travaux.....	26
iii. Annexe 3 : Agenda de l'atelier	27

MOT D'INTRODUCTION DU PRÉSIDENT DE LA FOPAC NK

Achille MBUSA LUMALISA

Les Organisations Paysannes de la dynamique régionale (Rwanda, Burundi, RdC) qui œuvrent ensemble dans le projet de la professionnalisation agricole en collaboration avec le Collectif Stratégies Alimentaires, CSA, en sigle se sont rendu compte du défi majeur de l'implication des producteurs agricoles dans la passation des marchés publics. C'est à ce titre qu'elles ont tenu à organiser cet atelier pour analyser le rôle des acheteurs institutionnels dans le développement des systèmes d'approvisionnement alimentaire à la base des petits exploitants.

De fructueux échanges d'expériences entre les Organisations Paysannes de la région dans les processus d'intégration des marchés publics ont été réalisés au cours des travaux de 2 jours à Goma, chef – lieu de la Province du Nord – Kivu.

Le Gouvernement de la RD Congo avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, s'est certes investi dans le développement agricole de la Province du Nord – Kivu à travers son programme de la Campagne Agricole avec l'appui des PTFs, dont le Collectif Stratégies Alimentaires, CSA.

Il sied cependant de noter qu'en dépit de l'importance que porte notre Gouvernement à la croissance de la production agricole et à la valorisation de la production locale, cette dernière reste encore fragile et nécessite un important renforcement multidimensionnel pour promouvoir le développement de nouveaux marchés et débouchés pour les petits exploitants.

Je profite de cette occasion pour réitérer encore une fois de plus ma pour l'accompagnement et la participation active des toutes les parties prenantes, notamment le CSA, le CONAPAC, le VECO, le FIDA, la FAO et le PAM ainsi que les OPs de la dynamique sous régionale (LOFEPACO, FOPAC Sud – Kivu, Imbaraga et Ingabo du Rwanda et le CAPAD du Burundi, pour l'appui dont le FOPAC Nord – Kivu a bénéficié pour l'organisation de cet atelier.

Le FOPAC Nord – Kivu est donc globalement satisfaite des résultats de cet atelier et promets de mettre en œuvre toutes les recommandations pertinentes qui le concernent.



PRÉSENTATION DE L'ATELIER

I CONTEXTE

Dans le cadre de leur projet de professionnalisation agricole, les Organisations Paysannes (Rwanda, Burundi, RD Congo), en collaboration avec le Collectif Stratégies Alimentaires, CSA en sigle, sont intéressées à analyser le rôle des acheteurs institutionnels dans le développement des systèmes d'approvisionnement alimentaire à base de petits exploitants.

Les achats institutionnels renvoient soit à des achats réalisés par l'administration ou les ministères ou encore par toute institution publique réalisant des services publics tels que les écoles, les autorités de la réserve alimentaire, l'armée, les prisons, les hôpitaux, les organismes d'aide alimentaire et les agences de développement agricole.

Ces acheteurs potentiels ne visent pas le profit étant donné qu'ils acquièrent ces produits alimentaires pour la consommation directe ou pour l'octroi des dons en vivres à certains nécessiteux. Ils sont guidés par des politiques de marchés publics qui ne leur offrent ainsi qu'une faible marge de manœuvre dans les négociations contractuelles avec leurs fournisseurs. Ces acheteurs institutionnels peuvent donc constituer des opportunités de marché à moyen et/ou long terme pour les petits exploitants. Il sied de souligner que le domaine des marchés publics dans la région des grands – lacs reste encore peu exploité par les organisations paysannes, en dépit des potentialités qu'elles regroupent en termes de production. Cette faible participation des OP aux marchés publics/achats institutionnels s'explique notamment par plusieurs difficultés qui subsistent encore telle que la non maîtrise des règles de passation des marchés publics et du cadre légal des marchés publics, un faible accès aux crédits pour les OP, des exigences en quantité et qualité de produits que tous les producteurs ne peuvent tenir. Ainsi, pour accroître les connaissances sur la passation des marchés institutionnels et favoriser l'intégration des petits exploitants dans ce secteur, les organisations paysannes de la Région de Grands-Lacs, FOPAC NK, FOPAC SK, LOFEPACO de la RD Congo, CAPAD du Burundi, IMBARAGA et INGABO du Rwanda avec l'appui ont planifié, parmi les activités de 2015 menées avec l'appui de CSA, des études et ateliers de réflexion sur la passation des marchés publics.

Pour la RD Congo, la FOPAC Sud-Kivu a commandité une étude sur l'analyse de la législation congolaise sur les marchés publics des produits agricoles.

Cette étude a abouti à certains résultats en termes de défis et d'opportunités exploitables par les Organisations Paysannes de la RD Congo et de la région en vue de leur intégration dans le secteur de la passation des marchés publics. Parmi ces opportunités, on peut citer entre autre :

- La législation relative aux marchés publics dont les textes y relatifs s'inscrivent dans une dynamique générale de rationalisation de la gestion des finances publiques congolaises ;
- La clause de la préférence nationale consacrée par la loi sur les marchés publics pouvant constituer une issue aux problèmes d'intégration des paysans producteurs dans le secteur ;
- La décentralisation qui désormais a été choisie comme nouveau mode de gestion de l'Etat au Congo. Ce mode constitutionnel de gestion des affaires publiques et locales au niveau central, provincial et

des ETDs offre entre autres comme avantage la répartition des compétences entre le pouvoir central et les Provinces¹ ;

- L'existence de différentes lois promulguées dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et la promotion du partenariat public – privé.

Pour ce faire, l'équipe de recherche a suggéré aux organisations des producteurs agricoles, à savoir les FOPAC Nord et Sud-Kivu, la LOFEPACO et la CONAPAC de répertorier dans leurs entités respectives, les problèmes majeurs devant être traduits sous formes des normes directrices (édits, arrêtés,...) aux autorités locales en vue de faciliter et garantir l'intégration des Organisations Paysannes dans le secteur des marchés publics.

C'est pour restituer les résultats de cette étude menée en RDCongo en perspective de l'extension de ces réflexions sur le Rwanda et le Burundi dans le cadre d'un atelier de synthèse pour la sous région, que la FOPAC Nord – Kivu, avec l'accompagnement de ses partenaires dont le CSA a tenu à organiser un atelier national sur la passation des marchés publics en vue d'échanger les expériences des OPs de la dynamique régionale Rwanda – Burundi – RDCongo.

L'organisation de cette rencontre nationale a pour objectif de stimuler la productivité des petits exploitants en leur garantissant des débouchés sur des marchés formels et rémunérateurs.

II OBJECTIFS DE L'ATELIER

Il s'est tenu à Goma, du 03 au 04 août 2015, à l'Hôtel Cap Kivu, l'atelier national sur la passation des marchés publics en faveur des producteurs agricoles de la RDCongo. Ces assises ont été organisées par la FOPAC Nord Kivu en collaboration avec les Organisations Paysannes de la dynamique régionale (Rwanda, Burundi, RD Congo), dans le cadre de son projet de professionnalisation agricole en collaboration avec le Collectif Stratégies Alimentaires, CSA, en sigle, pour analyser le rôle des acheteurs institutionnels dans le développement des systèmes d'approvisionnement alimentaire à base des petits exploitants.

De façon générale, cet atelier visait à analyser le rôle des organisations paysannes dans le cadre global des systèmes alimentaires inclusifs et à identifier des exemples d'autres modèles d'approvisionnement institutionnels en y identifiant les opportunités pour les petits exploitants.


D'une manière spécifique, les objectifs ci-après ont été assignés à cet atelier :

- Partager et analyser les résultats d'une étude menée par la FOPAC Sud-Kivu sur la passation du marché publics/achats institutionnels ;
- Relever des informations sur les textes de lois relatives à la passation des marchés publics (textes de lois) en vue de leur adaptation pour en améliorer l'accès des Organisations Paysannes;
- Identifier les institutions publiques (provinciales ou nationales) potentiellement acheteuses de produits et les structures privés potentiellement acheteuses des produits agricoles;

¹ Les ETDs sont habilités à éditer des normes particulières relatives aux achats institutionnels, elles peuvent ainsi canaliser la pratique courante dans les Administrations Publiques vers une promotion des produits agricoles locaux et du savoir – faire paysan.

- Dégager des contraintes ou dispositions du code des marchés publics défavorables à un meilleur accès des OP) ;
- Identifier les besoins de renforcement des capacités des OP pour accéder aux marchés institutionnels ;

Au terme des travaux de l'atelier, *les résultats suivants étaient attendus* :

- Les résultats de l'étude sur la passation des marchés publics sont partagés et enrichis par les participants;
 - Des informations sur des textes de lois relatives à la passation des marchés publics défavorables à un meilleur accès des OPs sont relevées ;
 - Des contraintes : dispositions du code des marchés publics défavorables à un meilleur accès des OP) sont identifiées ;
 - Des éléments de réforme de la législation actuelle sur les marchés publics à partir de l'identification de dispositions défavorables aux OP sont proposés.
 - Des institutions publiques (provinciales ou nationales) potentiellement acheteurs de produits agricoles sont identifiées ;
 - Les OP expriment les besoins de renforcement des capacités pour accéder aux marchés institutionnels
 - Des expériences et échanger sur les opportunités des OP, ONG et Ministères dans les provinces de la RDCongo sont partagées ;
 - Le programme P4P RDCongo est partagé par le délégué de PAM aux participants.
- 

RÉSULTATS DE L'ATELIER

I DÉCLARATION DE GOMA

A l'issue de cet atelier, les principaux constats ci-après ont été dégagés en rapport avec l'état des lieux des marchés publics de la RdCongo :

A. Forces :

- Existence d'un cadre légal sur les marchés publics ;
- Engagement du Gouvernement dans l'appui à la relance de l'agriculture ;
- Existence d'une dynamique communautaire à travers certaines OPs dans la mobilisation de la production ;
- Existence d'une demande potentielle des produits alimentaires.

B. Faiblesses :

- La centralisation de la passation des marchés au niveau de la capitale Kinshasa entraînant une lourdeur incompatible avec une activité saisonnière ;
- Des organes de passation de marchés agricoles non opérationnels dans les Provinces et surtout au niveau local ;
- Un climat de méfiance entre les OPs et les ONG du secteur agricole vis-à-vis des pouvoirs publics ;
- Une faible capacité des OPs face aux exigences techniques des marchés publics ;
- Une faible harmonisation entre les trois ministères impliqués : Agriculture, Budget et finances ;
- Un très faible développement du marché des intrants agricoles ;
- Une faible évaluation des marchés institutionnels.

C. Recommandations

A l'issue des travaux, les principales recommandations ci – après ont été formulées :

A. A l'égard du Gouvernement central :

- Poursuivre les efforts déjà amorcés dans le cadre de l'intégration des OPs dans le processus des marchés publics ;
- Vulgariser les différentes dispositions relatives à la passation des marchés publics ;
- Vulgariser la loi sur la passation des marchés publics et les systèmes des marchés de différents partenaires ;
- Renforcer les infrastructures de base du secteur de l'agriculture ;
- Respecter les exigences prévues dans les lois relatives aux marchés publics.

B. A l'égard des organisations de la société civile

- Instituer des organes citoyens de contrôle dans le processus de passation des marchés ;
- Vulgariser les lois sur les finances publiques et le budget ;
- Renforcer le dialogue ou la collaboration entre l'Etat et les OP ;
- Mener un plaidoyer pour l'opérationnalisation du conseil consultatif agricole ;

- Contribuer au renforcement des capacités des OPs pour les rendre compétitives dans la passation des marchés publics.

C. A l'égard des Organismes internationaux

- Appuyer les organisations paysannes de la région pour qu'elles soient en mesure d'accéder à de plus nombreux marchés justes et équitables ;
- Appuyer ces OP dans le processus de plaidoyer auprès du gouvernement ;
- Etendre l'expérience acquise à d'autres OP et d'autres régions ;
- Faciliter les relations entre les OP et les ONG pour assurer les transferts des compétences entre ces organisations ;
- Profiter de l'expérience de la dynamique régionale pour améliorer leurs interventions et assurer leur durabilité.

D. A l'égard des organisations paysannes

- Renforcer les stratégies des mobilisations des ressources financières (mise en place d'un fonds national pour l'agriculture ;
- Mise en place d'un système collectif d'information sur l'évolution des prix ;
- Procéder à l'évaluation des marchés institutionnels sur le plan qualitatif et quantitatif.



DÉROULEMENT DES TRAVAUX

I CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Sous la modération du Chef de Division provinciale du Plan, l'lr. VULAMBO KALISSA l'ouverture solennelle est intervenue le lundi 03 août 2015 à 09h15 par l'Hymne national suivi de la présentation et l'adoption de l'agenda de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par 3 allocutions, à savoir :

- Le mot de bienvenue du Président du Conseil d'Administration de la FOPAC Nord-Kivu (voir page d'accueil) ;
- L'allocution de circonstance du chargé de programme de CSA sur le partenariat CSA et la dynamique régionale ;
- Et enfin l'ouverture officielle des travaux de l'atelier par Monsieur le Ministre Provincial en charge de l'Agriculture, Pêche et Elevage, représenté par Son Directeur de Cabinet.

Le chargé de programme du CSA a d'abord remercié les organisateurs de cet atelier d'avoir convié sa structure à la tenue de ces assises. Il a par la suite présenté brièvement la mission de CSA et son expertise de plus de 30 ans dans l'appui à l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire et l'intérêt porté pour le renforcement de la dynamique sous régionale des Grands Lacs à travers un dialogue franc qui doit caractériser les acteurs publics et privés intervenant dans le secteur. Cet accompagnement, a-t-il précisé, s'inscrit dans la perspective de renforcer les connaissances et les capacités de gestion de ces organisations paysannes de la région en vue de la professionnalisation du métier de l'agriculteur et de mener un plaidoyer en faveur du soutien du petit producteur pour l'accès aux marchés publics. Cela ne peut être réalisé qu'avec un préalable de fédérer les petits producteurs pour jouer un rôle sur l'offre et la demande autour des achats institutionnels.

Il a terminé son allocution en évoquant 3 préoccupations majeures, qui seront d'ailleurs abordées pendant les 2 jours des travaux :

- Comment établir un système de passation des marchés favorables aux petits producteurs ;
- Comment cibler les petits producteurs qui peuvent répondre à l'offre ?
- Comment capitaliser les résultats de l'étude menée en RDC pour développer des réflexions plus étendues sur le Rwanda et le Burundi avant l'organisation d'un grand atelier de synthèse, en perspective pour la sous-région ?

Le lancement officiel des travaux a été réalisé par le Ministre Provincial en charge de l'agriculture représenté par son Directeur de cabinet. L'officiel a rappelé les efforts du Gouvernement dans la relance de l'agriculture, mieux du secteur agricole compté parmi les priorités du nouveau quinquennat du Président de la République, Chef de l'Etat. C'est dans ce cadre, a-t-il précisé que le Gouvernement de la République a lancé un vaste programme de campagne agricole en faveur des paysans producteurs consistant dans les achats des semences à distribuer commandées localement par le Ministère de l'agriculture auprès des multiplicateurs semenciers et aux coopératives paysannes. Cela constitue une preuve d'une collaboration et un engagement très fort du

gouvernement pour la valorisation de la production locale, élan qu'il faut du rester renforcer et pérenniser dans un cadre institutionnel, tant aux niveaux national et provincial, qu'au niveau régional.

L'autorité a reconnu les efforts fournis par les organisations paysannes dans le cadre du développement du secteur agricole. Ceci donne droit aux paysans de bénéficier d'un partenariat susceptible de booster leurs actions en vue de la promotion de l'agriculture familiale. Un partenariat qui doit se matérialiser à travers les projets de coopération entre les organisations paysannes de la région des Grands lacs sur la professionnalisation de l'agriculture dont la FOPAC Nord-Kivu, la FOPAC Sud-Kivu ainsi que la LOFEPACO font partie.

L'autorité a terminé son discours en souhaitant de fructueux travaux aux participants en les invitant à l'assiduité et à la participation active afin que les résultats de ces assises permettent de redorer l'image de la province du Nord-Kivu reconnue jadis comme grenier de la RDC, avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier national sur la passation des marchés publics en faveur des producteurs agricoles de la région des Grands-Lacs.

Cette étape a été ponctuée par la présentation des participants par délégation par le Modérateur, Monsieur Ir. VULAMBO KALISSA, le Chef de Division Provinciale du Plan du Nord Kivu.

II LES EXPOSÉS

Les travaux proprement dits ont débuté par la présentation de l'agenda, suivi de la désignation du Chef de village. Monsieur Fiston MAHESHE BAHATI, Secrétaire Exécutif de la FOPAC Sud – Kivu a été désigné par acclamation pour cette fin. Les travaux en plénière ont été matérialisés par :

- a. La présentation des résultats de l'étude réalisée par la FOPAC/ Sud-Kivu portant **les marchés publics des produits agricoles en RDC** : Cadre légal, potentiels, faiblesses et perspectives ;
- b. Les exposés sur les expériences des Organisations Paysannes et des institutions publiques sur la passation des marchés : les cas du Burundi et de la RDCongo ;
- c. Les exposés sur l'expérience du PAM en appui aux petits producteurs (Programme P4P) ;
- d. Les travaux en carrefours suivis des échanges sur les interventions et rapports de différents groupes thématiques de travail pour enrichissement, validation et adoption en plénière.

LES MARCHÉS PUBLICS DES PRODUITS AGRICOLES EN RDC

Cadre légal, potentiels, faiblesses et perspectives, Par Professeur NYALUMA MULAGANO Arnold (PhD), Enseignant à l'Université Catholique, UCB en sigle.

L'orateur a structuré son exposé à trois points ci-après :

- Le cadre légal, contenant les sources du droit congolais des marchés publics et les types des marchés publics ;
- L'expérience des agriculteurs congolais en matière des marchés publics, les cas du Nord et Sud Kivu ;
- Les perspectives reprenant les institutions potentiellement acheteuses des produits agricoles et les réformes nécessaires à envisager.

D'entrée de jeu, l'orateur a circonscrit le contexte général de l'étude, caractérisé par les faits suivants :

- Le droit des petits producteurs à l'accès aux marchés publics ;
- La pression des grandes firmes agricoles et le risque évident d'étouffement des petits producteurs dont les OP ;
- La complexité de la procédure légale des marchés publics et la lourdeur administrative (problème de gouvernance) ;
- L'opacité dans la gestion publique congolaise.

D'où, a-t-il poursuivi, la nécessité d'améliorer le cadre légal et institutionnel, d'optimiser la participation des OP dans le processus des marchés publics en capitalisant les expériences, réunions d'autres pays et la production des outils d'accompagnement des OP et les institutions publics.

Le développement de l'exposé a tourné autour des principales notions théoriques sur les marchés publics, les types et les principes de passation des marchés publics, l'exécution et le contrôle de l'exécution des marchés publics, l'expérience des agriculteurs congolais, ainsi que les contraintes et les défis majeurs des OP en rapports avec l'intégration effective dans les marchés publics.

Abordant la question des perspectives et des réformes nécessaires à envisager par rapport aux marchés publics des produits agricoles en RDCongo, l'orateur a commencé par rappeler que les problèmes du Burundi ou du Rwanda ne sont pas forcément les mêmes que ceux de la RDCongo. Il a par la suite insinué qu'on ne change un pays par décret.

De cette façon, il a attiré l'attention des participants sur quelques préoccupations majeures autour desquelles il a articulé son exposé.

Il s'agit entre autres des questions ci – après :

- Est – il opportun et nécessaire de procéder à des réformes des lois existantes en matière des marchés publics ? ;
- A quelles conditions ces réformes doivent – elles être envisagées ;
- Comment procéder pour changer les lois actuelles alors que les OPs ne sont pas des parlementaires ;
- La valeur des bonnes lois, il n'existe pas une bonne volonté politique de leur mise en œuvre.

Ainsi, dans la justification de la réforme, l'orateur est revenu sur les principales contraintes de la concurrence, la garantie et le cautionnement, le paiement par acompte ou après exécution, etc...

Il a terminé son exposé en évoquant quelques perspectives, :

- Profiter des opportunités qu'offre la loi avec les clauses dérogatoires, en vue d'y mettre des clauses qui peuvent éradiquer les barrières ;
- Exploiter la liberté laissée aux ETDs par loi d'implémenter des initiatives sur les édits, la loi n'ayant posé que sur les principes fondamentaux ;
- Harmoniser tous les problèmes qui se posent aux petits producteurs ;
- Bien circonscire le contenu des concepts d'agriculture familiale et d'agriculture de type familiale ;
- Exploiter les arriérés administratifs : Exemple : Edit Provincial sur les terres rurales et les terres urbano - rurales

Les échanges ont porté essentiellement sur :

- Le ciblage des petits producteurs et la professionnalisation du métier de l'agriculteur ;
- La nécessité et l'opportunité d'adapter les législations existantes pour intégrer les petits producteurs dans le processus des marchés publics ;
- La détermination des besoins par filières et leur cartographie.

Tous ces éléments ont été considérés comme des inputs devant alimenter les travaux de carré fours.

Expériences des organisations paysannes et des institutions publiques

Les initiatives du ministère provincial de l'agriculture, pêche, élevage et développement rural du nord kivu relatives à l'implication des op dans les achats institutionnels, par mr John Bora Uzima conseiller au ministère provincial en charge de l'agriculture.

D'entrée de jeu, l'orateur a relevé que les aspects théoriques sur les marchés publics ayant déjà été exposés par le premier intervenant, il était nécessaire pour lui de se focaliser directement sur les 2 expériences essentielles du ministère qui ont toutes été réalisés dans le cadre de marchés publics restreints. Il s'agit de :

- La campagne agricole 2013 – 2014 , entreprise au Gouvernement Central (Ministère National de l'Agriculture et du Développement Rural pour appuyer la relance du secteur agricole sous la supervision du ministère provincial de l'agriculture a impliqué les OP dans la mise en œuvre, à savoir l'APRONA-CE et la FOPAC d'une manière directe et les autres OP comme APV, AMAMABU, CEDERU, CEMDI, CPNCK, SYDIP, BAID, d'une manière indirecte ;
- La réouverture de l'axe Kobokobo- NGUNGU, par la DVDA ayant utilisé certaines OPs.

Il a conclu son exposé en relevant deux défis majeurs ; à savoir :

- La capacitation des membres des OPs en matière de passation des marchés publics,
- Les problèmes liés à la trésorerie qui est une conséquence directe du faible niveau de mobilisation.

Les échanges ont porté essentiellement sur :

- La valeur ajoutée et les acquis à capitaliser à partir des expériences réalisées dans le cadre du partenariat public – privé ;
- L'existence en RDC d'une loi définissant le statut de l'agriculture ;
- Les données chiffrées relatives aux revenus générés par ces expériences pour apprécier à juste titre la valeur de la mobilisation publique.

Toutes ces préoccupations ont été considérées comme des inputs devant alimenter les travaux en carrefour.

Pistes burundaises pour un meilleur accès des ops aux marchés publics institutionnels, par monsieur Joseph Sinabwiteye, consultant capad

Dans son exposé l'orateur a d'abord relevé comme fait et central l'élément suivant: « Même si on améliore la loi, il faut aussi que le monde rural, c'est-à-dire les OP soient capables de répondre à certaines exigences et contraintes de performance socio-économique de l'heure ».

D'où la nécessité de la dynamique régionale pour la capacitation des OP de la région des grands lacs , avec l'appui du CSA, tout en mettant à l'évidence le caractère irremplaçable de l'implication de l'Etat. Le problème majeur reste donc, selon l'orateur, le faible accès des OP aux marchés institutionnels du essentiellement aux lacunes dans les dispositions des lois actuelles qui, pour la plupart sont défavorables à l'accès des OP aux marchés publics, doublés des barrières économiques comme l'accès aux crédits.

L'orateur a proposé quelques pistes de solutions en se référant à des expériences réussies de certains pays comme le Brésil, qu'il est aussi possible d'expérimenter dans nos pays respectifs dans le cadre de la dynamique régionale Rwanda – Burundi – RDCongo en vue d'un appui multi forme pour la professionnalisation et la modernisation du secteur agricole.

Abordant les voies des solutions, et les pistes d'actions à envisager, l'orateur a insisté sur les trois piliers ci – après :

- La professionnalisation du métier agricole ;
- L'aspect financier des OPs : on ne sait pas intégrer parce qu'on n'a pas d'argent, et par conséquent on ne peut pas beaucoup et mieux produire.

D'où quelques pistes de solutions :

- Proposer un cadre légal propre à améliorer l'accès des OPs aux marchés institutionnels des produits agricoles et aux autres marchés, y compris les marchés privés ;
- Mettre en place pour les marchés publics agricoles, un régime dérogatoire ou régime commun des marchés publics ;
- Proposer des outils et des organes pour un meilleur accès des OPS ;
- Renforcer les capacités des OPs, les appuyer pour accroître le pouvoir de production et de vente des petits agriculteurs (économie sociale, économie solidaire, problème d'accès aux crédits, caution solidaire sans aucune hypothèque, micro – crédit rural sous – forme de solvabilité solidaire).

Il a conclu en résumant son exposé en deux points essentiels à savoir :

- Cadre légal : nécessité de modifier, de réformer et d'amender ce cadre en faveur du petit producteur afin de son accès aux marchés publics ;
- Cadre socio-économique : encadrement du paysan afin de le faire accéder aux crédits, intrants – agricoles, etc.

Les échanges ont ensuite porté essentiellement sur les aspects ci – après :

- La préparation des Organisations Paysannes à l'intégration dans les marchés ouverts des Organisations Economiques Sous – Régionales et la menace évidente du principe de la préférence locale ;
- Les informations supplémentaires sur les marchés publics pour se rendre compte des possibilités pour les OPs d'en bénéficier ;
- La nécessité de la capacitation des OPs afin qu'elles répondent aux normes de qualité et autres standards des acteurs des marchés publics ;
- Les risques voilés des marchés restreints quant à l'identification des acteurs ou des fournisseurs (question de gouvernance) ;
- La question de la protection de l'environnement (éco – agriculture) ;
- La problématique de la concurrence et du protectionnisme ;

- La nécessité de l'implication encore plus forte de l'Etat dans la régulation du secteur pour éviter l'étouffement du paysan et de la société civile locale.

Coocenki : le marché public du maïs et du haricot avec pam, par monsieur baylon kambale katsongo, directeur de la coocenki.

Les intervenants ont circonscrit chacun le contexte historique de son organisation, ses premières expériences en matière d'intégration des marchés publics et les contraintes y afférentes, le niveau de maturité atteint, les acquis à capitaliser, les contraintes ainsi que les défis majeurs à relever.

Les échanges ont porté essentiellement sur les aspects ci – après :

- La nature et les clauses du contrat ;
- Les éventuels impacts sociaux négatifs des résultats économiques sur le fonctionnement des ménages ;
- L'intégration des dimensions genre et environnement ;
- Le rôle et les avantages comparatifs à chaque échelon du processus d'intégration dans les marchés publics (paysan producteur – coopératives – fédération) ;
- Les critères de sélection élaborés pour l'accès des OPs aux marchés publics, voir CAPAD.

Expérience des institutions publiques sur la passation des marchés dans les campagnes agricoles en RD Congo, par Honorable Jean – Chrysostome Vahamwiti, député national et ministre national honoraire de l'agriculture et du développement rural.

L'orateur a commencé son exposé par remercier les organisateurs de l'atelier pour l'avoir associé aux travaux avant de préciser qu'il va plus se concentrer sur les expériences récentes qu'il a implémenté quand il était Ministre National de l'Agriculture et du Développement Rural.

Il s'agit notamment de deux campagnes agricoles financées en :

- 2012 – 2013 : 26.000.000\$;
- 2013 – 2014 : 21.000.000\$ dont 1.500.000\$ par chacune de 10 provinces de la RD Congo et 5.000.000\$ pour la Province du Katanga.

Il a ensuite brossé les composantes des dites campagnes agricoles avant de présenter la nature des marchés publics conclus à ce propos, de relever les principales difficultés rencontrées pour terminer par dégager les leçons tirées à capitaliser de cette expérience.

Les échanges ont porté essentiellement sur les aspects ci – après :

- La programmation des nouvelles campagnes agricoles ;
- La nécessité du plaidoyer au parlement en faveur des OPs et leur capacitation en vue de leur professionnalisme ;
- Le mécanisme de la refondation du mouvement coopération africain ;
- La restauration de la confiance mutuelle entre les pouvoirs publics et les OPs ;
- Les nouveaux instruments de l'OHADA et l'avenir des petits producteurs.

EXEMPLE DU PAM- P4P

Purchase for Progress (p4p) : considérations générales sur le pilote et perspectives d'avenir), par Damien Fontaine, chargé de suivi et évaluation au pam.

L'orateur a structuré son exposé en sept points ci – après :

- A. L'approche du P4P du PAM ;
- B. Les trois piliers du P4P ;
- C. Les caractéristiques des achats P4P ;
- D. Les rôles des OPs ;
- E. Les résultats du projet pilote ;
- F. Les modalités d'achat pour le PAM ;
- G. Les questions persistantes.

1. L'approche P4P du PAM

L'approche P4P s'articule au tour de l'idée principale ci – après :

- Augmenter la productivité des partenaires dont les OPs ;
- Proposer un marché fiable ;
- Aider les producteurs à remplir les différentes normes relatives au P4P ;
- Associer tous les autres partenaires intervenant dans le secteur.

2. Trois Piliers P4P du PAM

L'orateur a relevé 3 piliers ci – après :

- Demande du PAM ;
- Partenaires d'appui à la production ;
- Apprentissage.

3. Caractéristiques des achats du PAM

L'orateur a relevé les caractéristiques ci-après :

- Appel d'offre ;
- Identification des fournisseurs ;
- Détermination du volume des achats ;
- Système d'adaptation du prix sur l'évolution du prix du marché local (prix minima garantis à l'avance) ;
- Achats locaux compétitifs par rapport aux prix du marché local ;
- Don de la nourriture de qualité aux bénéficiaires.

4. Du rôle des OP :

Le rôle des OP dans le système P4P se résume comme suit :

- Renforcer les capacités des OP à travers les différents partenaires ;
- Faciliter l'accès aux crédits ;
- Fournir l'équipement nécessaire aux OP pour qu'elles soient capables de répondre aux normes de qualité du PAM ;
- Impliquer davantage la femme dans les activités de commercialisation des produits agricoles.

5. Des résultats du projet pilote

Le Programme a permis de (d') :

- Renforcer les capacités de OPs à augmenter et à diversifier les ventes ;
- Impliquer davantage le Gouvernement et le secteur privé dans le processus ;
- Diversifier le partenariat ;
- Implémenter des innovations et l'esprit de créativité.

Au Rwanda par exemple, le Gouvernement achète 40% des produits agricoles auprès des petits producteurs.

6. Des modalités d'achat du PAM

Les modalités ci – après ont été relevées par l'orateur :

- Bénéficiaires traditionnels : Cantines scolaires et réfugiés. Ici, on prend essentiellement les achats locaux tout en tenant compte du risque évident de l'insuffisance de l'offre. D'où la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement ;
- Leçons à capitaliser par rapport aux achats locaux :
- Réduction des coûts de transport ;
- Paiement bancaire des OPs ;
- Appropriation des bonnes pratiques.

7. Quelques questions persistantes :

L'orateur a terminé son exposé en dégageant les préoccupations ci - après :

- Renforcement des capacités plus lent que prévu ;
- Prix et délai de paiement (procédures très lourdes) ;
- Paiement après livraison préjudiciable pour le producteur qui veut avoir son argent le même de la livraison ;
- Fluctuation des prix sur le marché ;
- Concentration des bénéfices sur une élite ;
- Durabilité du contrat : Qu'advient-il après la fin du projet (6 ans).

APPUI AUX CHAÎNES DES VALEURS DES PETITS PRODUCTEURS AGRICOLES EN RDCONGO (P4P) : LE CAS DE LA PROVINCE DU KATANGA, PAR AMEWO AGBESSI, COORDONNATEUR NATIONAL P4P.

L'orateur a d'abord précisé que son exposé vient compléter celui de son collègue Damien FONTAINE. Ainsi, il a focalisé sa présentation sur les résultats du projet conjoint PAM – FAO relatif aux (à la) :

- Champs – écoles paysans : formations sur les méthodes améliorées de production ;
- Multiplication des semences avec le Service National des Semences ;
- Unités de transformation des produits agricoles (moulins) ;
- Dotation des magasins d'entreposage ;
- Mise en sacs et stockage dans des bonnes conditions ;
- Adoption de bonnes pratiques (pour améliorer la qualité des produits et faciliter la commercialisation) ;
- Construction des marchés et développement des petites infrastructures.

Revenant sur les acquis de la phase pilote du P4P/PAM, l'orateur a relevé la facilitation de la constitution des statistiques agricoles fiables étant donné que les achats des produits agricoles sont réalisés et documentés auprès des OPs bien structurées.

Il a terminé son exposé en relevant quelques défis au processus P4P et l'intégration des OPs dans le secteur des marchés publics. Il s'agit de :

- L'accessibilité aux milieux des producteurs agricoles ;
- Le conditionnement des vivres transportés ;
- L'accès des OPs aux crédits ;
- Le poids des pratiques traditionnelles.

Les échanges sur les deux exposés des responsables du PAM relatifs au P4P ont porté essentiellement sur :

- La disponibilité des statistiques récentes et actualisées sur les proportions des achats locaux par rapport à ceux importés par le PAM ;
- Les stratégies mises en place par le PAM en perspective de son retrait progressif du circuit des achats des produits agricoles ;
- La rigidité des critères de sélection des fournisseurs du PAM ;
- La fluctuation du prix des produits agricoles et la volatilité des prix des intrants entre le moment de la signature du contrat, au cours de son exécution et à la fin de celui – ci ;
- La question du respect des principes de l'inclusivité et de la durabilité pour l'intégration des OPs dans les marchés publics.

RÉSULTATS DES TRAVAUX EN CARREFOURS.

Deux thèmes ont été retenus pour les travaux en carrefours. Il s'agit de :

1. Identification des Institutions Publiques (Nationales et Provinciales) acheteuses potentielles des produits agricoles et identification des craintes relatives aux dispositions défavorables au meilleur accès des OPs aux marchés publics ;
2. Expériences de renforcement des capacités des OPs pour accéder aux marchés publics.

Pour des raisons d'efficacité, les participants ont été repartis en 4 groupes de travail, dont deux pour la RD Congo, un pour le Burundi et un autre le Rwanda.

CARREFOURS DE LA RDCONGO

THÈME 1 : IDENTIFICATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES (NATIONALES ET PROVINCIALES) ACHETEUSES DES PRODUITS AGRICOLES ET IDENTIFICATIONS DES CONTRAINTES

a. Les acheteurs potentiels

NATIONAL	PROVINCIAL	LOCAL	AUTRES ACTEURS
Ministère de la Défense (Armée) ; Ministère de l'Intérieur (PNC) ; Ministère des Affaires Sociales ; Ministère de la Justice ; Ministère de l'Agriculture ; Ministère de la Santé ; Ministère de l'Education	Ministère de l'Intérieur ; Ministère des Affaires Sociales ; Ministère de la Justice ; Ministère de l'Agriculture ; Ministère de la Santé ; Ministère de l'Education	Chefferie et Secteur ; Les Eglises	ONGs/D ; Agences du Système des Nations – Unies ; Entreprises Agro Industrielles ; Coopératives Agricoles ; Les indépendants ; Les hôteliers

b. Les contraintes

- Non respect des normes ayant trait à la passation des marchés publics ;
- Faible opérationnalité des services spécialisés dans la passation des marchés publics ;
- Déficit communicationnel par rapport à la passation des marchés : Non publication de certains appels d'offre ;
- Clientélisme dans la passation des marchés publics ;

- Lourdeur administrative dans la passation des marchés publics et les services de paiement ;
- Faible production et faiblesse financière des OPs;
- Insuffisance des techniques pour la production en qualité et en quantité ;
- Sous exploitation des textes légaux ;
- Faible fédération des coopératives agricoles ;
- Mauvais état des Routes de Dessertes Agricoles.

THÈME 2 : EXPÉRIENCES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OP POUR ACCÉDER AUX MARCHÉS INSTITUTIONNELS : QUELS SONT LES CONTRAINTES À LEVER POUR LES PRODUCTEURS ET LEURS OP ?

Les expériences en renforcement de capacité des OP pour accéder aux marchés publics sont vraiment inexistant, la seule observée dans le cas présent est celle de CONAPAC dans la vulgarisation de la loi sur les marchés publics, qui n'a pas été aussi de grande envergure faute des moyens financiers suffisants, sous forme d'information des quelques leaders paysans.

Contraintes à lever pour les producteurs et leurs OP

N°	Contraintes	Actions à mener	Responsabilité
1	Ignorance de la loi sur la passation des marchés	Vulgariser la loi sur la passation des marchés publiés et les systèmes des marchés de différents partenaires	CONAPAC, FOPAC, Gouvernements provinciaux et es ETD
2	Inopérationalité des organes de passation des marchés au niveau national et à l'intérieur des ETD.	Plaidoyer des OP de la société civile pour le fonctionnement effectif et transparent des ces organes	Op et société civile
3	Trafic d'influence dans le processus de passation des marchés	Instituer des organes citoyens de contrôle dans le processus de passation des marchés	OP et société civile
4	Le désintéressement des OP vis-à-vis des budgets et des finances publics	Vulgariser les lois sur les finances publics et le budget, Faire le suivi et le contrôle citoyen	OP et société civile
5	Non implication des OP dans le processus de décentralisation	Vulgarisation des lois sur la décentralisation	CONAPAC, FOPAC, Gouvernements

			provinciaux et es ETD
6	Non maitrise du système fiscal et para fiscal	Vulgarisation des lois et plaidoyer	CONAPAC, FOPAC, Gouvernements provinciaux et les ETD
7	Faible système d'information sur le prix des produits agricoles	Mettre en place un système collectif d'information sur l'évolution des prix	OP
8	Faible niveau de structuration des OP	Renforcer le cadre organisationnel et structurel	CONAPAC, FOPAC et autres OP
9	Faible capacité financière des OP	Renforcer les stratégies de mobilisation des ressources financières (mise en place fonds nationales pour l'agriculture	CONAPAC, FOPAC, Gouvernement national
10	Faible quantité et qualité de production	Accroitre la qualité et la quantité des productions	CONAPAC, FOPAC, Gouvernements provinciaux et es ETD
11	Faible organisation comptable	Renforcer le système comptable des OP	CONAPAC, FOPAC, et autres OP de la société civile
12	Faible esprit entrepreneurial chez les producteurs agricoles	Promouvoir agri business	CONAPAC, FOPAC, et autres OP de la société civile
13	Crise de confiance entre les OP et l'Etat	Renforcer le dialogue et la collaboration entre l'Etat et les OP ; Opérationnaliser le conseil consultatif agricole. Mener le plaidoyer pour cette opérationnalisation	CONAPAC, FOPAC, et autres OP de la société civile

4.2. CARREFOUR DU BURUNDI

THÈME 1

a) Acheteurs potentiels

NATIONAL	LOCAL	AUTRES ACTEURS
Ministère de la défense nationale (Armée) ; Ministère de la sécurité publique (Police) ; Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (campus universitaire) ; Ministère de la justice (Direction générale des prisons) ; Mineduc (Ecoles à internats) ; Ministère à la solidarité nationale ; Présidence de la République (bonnes actions) ; Ministère de l'Agriculture (semences).	Ecoles	PAM (vivres) ; FAO ; ONG humanitaires. Brasserie ; Minoteries.

b) Contraintes

- Principe de la libre concurrence inclus dans le code de la passation des marchés (code ne tient pas des besoins de développement du monde rural et partant du développement global du pays en termes de lutte contre la pauvreté ;
- Les contraintes sont liées aux exigences des capacités techniques et financières: Les expériences antérieures, organisations internes des soumissionnaires : Exigences d'organisation interne (enregistrement fiscale; bilans comptables, affiliations à la sécurité sociale, attestation de non redevabilité, garanties de marchés, cautions, faible capacité en élaboration des soumissions, etc.) ;
- Non transparence pour certains marchés ;
- Délais de paiement des marchés institutionnels ;
- Capacités de pré-financement des Ops ;

- Le principe du moins disant (les coûts de productions sont élevées: Intrants chers, crédit chers);On met en concurrence entre produits subventionnés et produits non subventionnés ;
- Faible professionnalisme des Ops

THÈME 2

A. Renforcement des capacités des producteurs

- Appuyer les producteurs à accroître la production en quantité et en qualité (techniques d'intensification de la production, accès aux intrants, accès aux crédits) ;
- Renforcer la dynamique communautaire (Appuyer les agriculteurs à mieux se structurer.

B. Renforcement des capacités des OPS/Coopératives

- Doter les OPs des infrastructures de gestion post récoltes (hangars, outils de transformation, de conditionnement et de conservation, outils de contrôle de la qualité,) ;
- Renforcer les capacités et accompagner les OPs pour la rentabilisation des outils de gestion post récolte à leur disposition ;
- Renforcer les capacités sur la commercialisation (soumission aux appels d'offres, l'information et la négociation sur les prix), la recherche des crédits, la gouvernance, Echanges d'expériences, conduite des actions de plaidoyer pour avoir une législation favorable à l'accès aux marchés institutionnels pour les Ops.

CARREFOUR DU RWANDA : IMBARAGA ET INGABO

THÈME 1

a) Acheteurs potentiels

NATIONAL	LOCAL	AUTRES ACTEURS
<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture: (Intrants agricoles : semences, engrais, produits phytosanitaires, tracteurs, matériels d'irrigation,...) • Réserves de sécurité alimentaire • Importation des animaux de races améliorées (bovin, chèvres, Girinka program....) • Ministère de la sécurité nationale • Universités et écoles secondaires publiques • Ministère de la défense - (Army shop) 	Ecoles	<ul style="list-style-type: none"> Fédération des coopératives Chambre d'agriculture Société civils et ONG (World vision, compassion internationale, Confession religieuses,) RSB (Rwanda Standard Bureau)

<ul style="list-style-type: none">• Ministère de l'Éducation- (magasin des enseignants)• Ministère de rapatriement des réfugiés et de la gestion des catastrophes.• Commission rwandaise de démobilisation et de la réinsertion• Commission nationale de l'unité et de réconciliation• Les districts		
--	--	--

b) Contraintes

- Non accès à l'Information sur les marchés publics (Peu d'exemplaires des JO, les DAO en français ou anglais) ;
- Méconnaissance de la loi sur la passation des marchés publics ;
- Faible collaboration entre les acteurs qui interviennent dans la commercialisation des produits agricoles (Institutions Publiques, les OP et le secteur privé) ;
- Manque de culture entrepreneuriale (Mouvement coopératif jeune) (produire pour l'autosuffisance alimentaire) ;
- Faible capacité en matière de techniques agricoles, gestion financières, marketing, stockage,...
- Manque des infrastructures (facilités de stockages, marché, route, ...) ;
- Accès limité aux services de crédit de proximité ;
- Accès limité à l'assurance agricole ;
- Faible structuration du mouvement coopératif

THÈME 2

- Mise en place des infrastructures ;
- Formation sur les lois sur la passation des marchés publics ;
- Travail en réseau pour le partage d'information ;
- Renforcement de capacité en matière de techniques agricoles, gestion financière, marketing, stockage,...

III CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Les travaux de l'atelier national sur la passation des marchés publics en faveur des producteurs agricoles de la Région des Grands – Lacs ont été clôturés par les différents mots ci – après :

- Lecture du communiqué final par le Secrétaire Exécutif de la FOPAC/Sud – Kivu ;
- Mot du Président du Conseil d'Administration de la FOPAC/ Nord – Kivu ;
- Mot du représentant du PAM ;
- Mot du représentant du CSA ;
- Discours de clôture des travaux par le Ministre Provincial en charge de l'agriculture, représenté par son Directeur de Cabinet.

Tous les officiels ont reconnu la pertinence des résultats atteints à l'issue de cet atelier et ont réitéré leur remerciement aux organisateurs pour les avoir associé à ces assises de Goma et pour l'accueil chaleureux ainsi que l'hospitalité dont ils ont bénéficié.

D'abord, dans son mot, le président du Conseil d'Administration de la FOPAC/Nord – Kivu a remercié tous les partenaires pour l'accompagnement et l'appui technique et financier pour l'organisation de cet atelier et tous les participants pour l'assiduité et la qualité du travail abattu. Il a souhaité un bon retour à tous les participants dans leur milieu d'origine et leur a demandé de transmettre les chaleureuses salutations des membres des OPs du Nord – Kivu à leurs familles respectives.

Ensuite, le représentant du PAM, est revenu sur l'importance de telles assises qui permettent d'échanger des points de vue, d'améliorer les connaissances et de partager les bonnes pratiques des parties prenantes pour les rendre beaucoup plus efficace dans leur travail en faveur des populations, surtout les plus vulnérables dont les petits producteurs.

Il a terminé son mot par l'engagement de plaider pour la poursuite de l'appui du PAM aux OPs et d'étendre cette expérience à d'autres régions (vision du PAM dans les trois prochaines années). Le PAM, a-t-il conclu, est disposé à travailler avec les OPs pour l'amélioration des conditions de vie des paysans mais aussi pour leur assurer la sécurité alimentaire.

Le représentant du CSA, quant à lui, a reconnu le succès de l'organisation de cet atelier par la richesse des débats et des pertinentes recommandations formulées. Il a réitéré l'engagement du CSA d'étendre cette expérience au Burundi et au Rwanda en capitalisant les acquis de la RDCongo. Il a clôturé son mot en recommandant aux OPs de la dynamique régionale de procéder à des alliances (parlement – société civile) en vue des politiques publiques efficaces implémentées à partir de la base dans le cadre du partenariat public – privé.

Enfin, outre la gratitude exprimée à l'endroit de tous les participants et parties prenantes pour l'ampleur et la qualité des résultats atteints à l'issue de cet atelier, le représentant du Ministre Provincial en charge de l'Agriculture a insisté sur la nécessité de suivre de près la mise en œuvre des recommandations formulées.

Il a clôturé les travaux de ces assises en promettant de ramener à qui de droit, et ce pour toutes dispositions utiles, toutes les recommandations pertinentes au Gouvernement Provincial à travers son Ministère et d'en faire le suivi.

Après cette étape, les participants ont été conviés à une pause photos de famille et de souvenir ainsi qu'à un cocktail.

CONCLUSIONS

Il s'avère que l'organisation de cet atelier national sur la passation des marchés publics en faveur des producteurs agricoles de la Région des Grands – Lacs constitue à la fois une interpellation et une invitation des parties prenantes par rapport aux besoins pertinents et à la nécessité d'envisager l'intégration des producteurs familiaux dans le processus de passation des marchés publics.

A partir de cet atelier, les parties prenantes ont dégagé les potentialités, les opportunités ainsi que les défis majeurs à relever pour l'intégration effective des Organisations Paysannes dans le domaine de la passation des marchés publics de la Région des Grands-Lacs.

En effet, parmi les défis majeurs à relever, on peut citer le cadre légal lui-même et les conditions socio-économiques qui ne facilitent pas l'accès aux crédits, aux intrants et qui limitent donc l'émergence des Organisations Paysannes en matière de production sur le plan quantitatif et qualitatif dans un secteur fortement caractérisé par la loi de l'offre et de la demande.

Tout compte fait, les résultats des travaux de cet atelier servent désormais de boussole pour toutes les parties prenantes mais aussi d'instrument de lobbying et de plaidoyer à la portée de tous les acteurs dans le cadre du partenariat public-privé.

Certes, il n'est pas évident qu'en deux jours on ait évalué avec précision toutes les forces, faiblesses, menaces, potentialités et opportunités qu'offrent les Organisations Paysannes de la Région des Grands-Lacs. Toutefois, cette culture d'échanges déjà acquise est à capitaliser dans la lutte pour la professionnalisation du métier de l'agriculture en faveur du soutien du petit producteur pour l'accès aux marchés publics.

ANNEXES

I ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

- Au total, on a enregistré 52 participants, parmi lesquels on a noté la présence de (du, des) :
- L'Honorable Jean Chrysostome VAHAMWITI ; Député National et Ministère national honoraire de l'Agriculture et du Développement rural ;
- Délégués des ministères provinciaux (Justice, Agriculture, Budget et Finances) ;
- Délégué de la CONAPAC / KINSHASA ;
- Délégations des FOPAC Nord et Sud Kivu ainsi que de la LOFEPACO et de la COOCENKI ;
- Des Délégués des OP du Rwanda (avec IMBARAGA et INGABO) et du Burundi (avec la CAPAD) ;
- Du Représentant de l'ONG VECO ;
- Des Délégués du PAM RDCongo et Rome et de la FAO.
- Délégué de FIDA

II ANNEXE 2 : PRÉPARATION DES TRAVAUX

L'organisation de l'atelier National sur le marché institutionnel en RDC s'inscrit dans les activités du projet de la collaboration des OP de la Région des Grands-Lacs sur la professionnalisation de l'agriculture. Les préparatifs de cet atelier ont débuté lors de la réunion technique de Kigali du 17 au 19 juin 2015. Une équipe ad hoc a été mise sur pied pour la préparation de cet atelier. Elle était initialement composée des délégués des structures ci - après:

- a. FOPAC Nord-Kivu (Chargé de communication, logistique et Finances);
- b. Animateur de la dynamique Paysanne Régionale ;
- c. CSA ;
- d. Le Comité de Suivi et d'Orientation, COS

La FOPAC NK s'est occupée de la production des Tdrs, des aspects logistiques et préfinancement de l'atelier. L'animateur de la dynamique régionale a appuyé l'équipe de la FOPAC NK dans l'enrichissement des Tdrs. Le CSA a mobilisé les partenaires internationaux pour leur participation à l'atelier. Le COS a opté pour le financement de cet atelier organisé par la FOPAC NK en collaboration avec les OP de la RDC membres de la dite dynamique.

Pour la tenue de cet atelier, deux experts locaux ont été mis en contribution. Il s'agit de :

- Ir. VULAMBO KALISSA, Chef de Division Provinciale du Plan & Modérateur de l'atelier ;
- C.T. Albanz KABAYA, Enseignant à l'Université de Goma et Expert Indépendant/ Rapporteur Général de l'atelier

III ANNEXE 3 : AGENDA DE L'ATELIER

Jour 1

Heure	Intervention	Orateur	Responsable
8h30-9h00	Arrivée des invités	FOPAC NK	FOPAC NK
9h00-9h15	Installation des participants	Protocole FOPAC NK	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
9h15-09h30	Cérémonies d'ouvertures : Hymne National Mot d'accueil par le PCA de la FOPAC NK Mot circonstanciel sur le partenariat CSA et dynamique Régional Ouverture Officielle par le Ministre Provincial en charge de l'agriculture, représentant personnel de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province	PCA FOPAC NK, CSA, Gouverneur de la Province	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
09h30-10h00	Présentation des participants + programme	Participants	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
10h00-10h20	Prise de la photo de famille+ Pause-café et Interviews radios et Télévision.	Logistique/Hôtel	Charles Malonga, Eliseth et Jean Baptiste
10h20-10h30	Présentation méthodologique de l'atelier	Modérateur	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
10h30-11h00	Présentation des résultats de l'étude :	Consultant (FOPAC Sud-Kivu)	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan

	Présentation du cadre légal pour les marchés publics et potentiels achats institutionnels en RDCongo et identification des faiblesses et pistes de réflexion envisagées		
11h00-11h30	Questions sur la présentation de l'étude	Consultant (FOPAC Sud-Kivu)	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
11h30-13h00	Panel I : sur l'identification des institutions publiques (provinciale ou nationale) potentiellement acheteuses de produits agricoles et identification des contraintes (dispositions du code des marchés publics défavorables à un meilleur accès des OP)		
11h30-12h00	Les initiatives des pouvoirs publics pour impliquer les OPs dans les achats institutionnels (expérience du Ministère Provincial en charge de l'agriculture)	Min Justice + Minagri	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
12h00-12h20	Echanges sur ces propositions	Plénière	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
12h20-12h40	Présentation des pistes burundaises	Consultant Burundi	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
12h40-13h00	Débat- échange	Plénière	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
13h00-14h00	Pause-repas	Logistiques	Charles Malonga
14h-16h30	Panel II : Expériences de renforcement des capacités des OP pour accéder aux marchés institutionnels : quels sont les contraintes à lever pour les producteurs et leurs OP ?		
14h-15h15 <i>(15' pour chaque exposé et 15' pour le débat)</i>	Expériences des OP sur la passation des marchés: Expérience de la LOFEPACO Expérience de la COOCENKI Expérience de la CAPAD Expériences des Institutions Publiques sur la passation des marchés dans les	Coordinatrice de la LOFEPACO Directeur de la COOCENKI	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan

	campagnes agricoles en RDCongo + questions-réponses	Secrétaire Exécutive de la CAPAD Honorable Jean Chrysostome VAHAMWITI	
15h30-16h30	Evolution du programme P4P du PAM au niveau Global Programme P4P au niveau de la RDC <i>Il s'agit de traiter tant les questions d'achat (contractualisation) que d'appui aux OP</i> + questions-réponses	Représentant du PAM P4P Rome Représentant du PAM P4P RDC	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
16h30-17h00	Plénière	Groupes des participants	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
17h00	Clôture de la première journée	Logistique + présentation de journée 2	Charles MALONGA et Vulambo Kalisa

Jour 2

Heure	Intervention	Orateur	Modérateur
8h00-8h30	Arrivée et installation des participants	FOPAC NK	
8h30-9h00	Synthèse de la première journée et répartition en groupe de travail	C.T. Albanz KABAYA, Rapporteur	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
9h00-11h30	Travail en groupe sur les deux thèmes :	Travail en groupe	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division

	<p>Thème 1 : <i>Identification des Institutions Publiques (Nationales et Provinciales) acheteuses des produits agricoles et identifications des contraintes</i></p> <p>Thème 2 : <i>Expériences de renforcement des capacités des OP pour accéder aux marchés institutionnels : quels sont les contraintes à lever pour les producteurs et leurs OP ?</i></p>		du Plan
11h30-12h00	Pause-café	Logistique	Charles Malonga
12h00-13h00	Retour en plénière des deux ateliers	Travail en groupe	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
13h00-14h00	Pause-Repas	Logistique	Charles Malonga
14h00-14h30	Propositions de réforme de la législation actuelle sur les marchés publics à partir des travaux menés durant le premier jour de l'atelier (par exemple suggestions d'amélioration des dispositions défavorables aux OP...)	Consultant FOPAC Sud – Kivu	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
14h30-15h45	Echanges et travail et travail de synthèse	Animé par FOPAC et consultants	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan
15h45-16h45	Communiqué final	Equipe pédagogique	Fiston MAHESHE BAHATI
	<p>Mot du PCA FOPAC NK</p> <p>Mot de la dynamique Régionale</p> <p>Mot de CSA</p> <p>Allocution du Ministre Provincial en charge de l'agriculture</p> <p>Hymne National</p>	<p>Lumalisa</p> <p>Annick Sezibera</p> <p>Marek Poznanski</p> <p>Clôture Officielle par Ministre Provincial en charge de l'agriculture</p>	Ir. Vulambo Kalissa/ Chef de Division du Plan

16h45-17h00	Clôture et prise de photos souvenirs, Interviews radios et modalités pratiques Cocktail	Logistique, Journalistes et chargé de communication FOPAC NK	Charles Malonga, Eliseth et Jean Baptiste
-------------	--	---	--

